



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

N° C24_09_2026_04 - Filière bois et changement climatique - Démarche « Régénérons nos territoires » - Convention de partenariat avec la Coopérative Carbone (annexe)

Annexe(s) :

- Convention

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
86	69	5	74	12

Pour : 74	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 18 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre septembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle de La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, AUDÉ Laurent, BALLAND Cyril, BARRÉ Daniel, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BETTELI Géralde, BEURET Lucie, BIET Christelle, BLAUD Philippe, BON Fabienne, BONNIN Jean-Marie, BOUYER Nadia, BRENET François, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, DRAGON Thibault, CHAILLER Catherine, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, COYAU David, DENOEL-MAZOYER Sylvie, ÉMERIT Christian, FERRE Pascal, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, FOURNIER Baptiste, MOREAU Olivier, GAYET Olivier, GIRAUD Mélodie, GRIFFAULT Sylvain, BENOIST Samuel, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, INGRAND Emmanuel, LARGEAU Vanessa, LEON-HENRI Aurélie, LEQUIEN Ryan, LEVASSEUR Dominique, LONGEAU Daniel, LUSSEAU Christian, MAGNAN Jean-Christophe, MANGUY Fabienne, MANN Grégory, MERCIER Sébastien, MARQUET Pierrick, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, MORIN Christine, NEE Nicole, OUVRARD Émilie, PAGENEAU Liliane, PALLUAU Vincent, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POIRIER Gilles, QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, SUIRE Rudy, THELLIER Odile, VICHIT Luc, PAPILLAUD Corinne, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BAUDRY Patrice (pouvoir donné à DENOEL-MAZOYER Sylvie), BRUNET Sylvie (pouvoir donné à PICARD Marylène), HERISSE Mathieu (pouvoir donné à PICHON Gilles), MORIN Patrick (pouvoir donné à GAYET Olivier), VINATIER Christine (pouvoir donné à COYAU David)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BONNAUD Stéphane, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CHESNEAU Etienne, DELEZAY Gaëtan, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, GALIGAZON David, HUCTEAU Patrice, MACAUD Isabelle, ROUXEL Patricia, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Ryan LEQUIEN

Filière bois et changement climatique - Démarche « Régénérons nos territoires » - Convention de partenariat avec la Coopérative Carbone (annexe)

Annexe(s) :

- Convention

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 septembre 2025 portant sur la démarche Régénérons nos territoires et le projet d'accompagnement de " la filière bois " face au changement climatique

Vu la délibération C31_03_2022_02 du conseil communautaire de la communauté de communes de Mellois en Poitou du 31 mars 2022, adoptant la stratégie d'attractivité économique et touristique, qui comporte une thématique sur l'agriculture et l'alimentation,

Vu la délibération communautaire n°C17_11_2022_12 présentant le plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique du 17 novembre 2022, et tout particulièrement la fiche socle intitulée « Accompagner les filières en tension et structurer les filières émergentes », qui identifie la filière bois comme une filière prioritaire.

A la suite à la réponse en 2024 à un appel à projets de l'ADEME appelé « Régénérons nos Territoires », la technopôle ALTAE et Mellois en Poitou ont proposé de relever le défi de l'adaptation de la filière bois du territoire au changement climatique. Le projet a été retenu et a permis de mobiliser l'expertise technique de la Coopérative Carbone, cofinancée par la Région Nouvelle-Aquitaine.

La première phase de l'expérimentation du projet « Accompagner la filière bois au changement climatique » a démarré en octobre 2025 par un Comité de pilotage de lancement, puis par l'organisation d'un groupe de travail « citoyens et associations » fin novembre et par un groupe de travail « entreprises » début décembre. Ces groupes ont fait des propositions pour organiser une expérimentation autour de la plantation d'arbres de bois d'oeuvre sur le territoire de Mellois en Poitou, capable de répondre aux besoins techniques des entreprises de la filière bois, capable de s'adapter au changement climatique et qui intègre les citoyens via des animations envers le grand public.

Ces groupes ont ensuite travaillé ensemble à deux reprises, pour fixer un cadre technique et contractuel, destiné à assurer la pérennité de la démarche sur une durée de 50 ans, avec un financement local, une gouvernance claire, des engagements transparents via des conventions. Il en résulte :

- un cahier des charges technique des plantations, avec notamment : la mixité des essences, la plantation d'essences nouvelles pour le territoire, la priorité donnée aux entreprises contributrices dans l'achat du bois
- un document de gouvernance et de structuration juridique qui prévoit notamment :
 - la mise en place d'un Comité de pilotage partenarial, instance décisionnelle du projet, animé par la communauté de communes Mellois en Poitou ;
 - la création d'un fonds carbone territorial, géré et suivi par la Coopérative Carbone et financé par les entreprises contributrices de la filière bois de Mellois en Poitou ;

- la formalisation de l'engagement des entreprises contributrices par une convention de contribution ;
 - la formalisation de l'engagement des propriétaires des parcelles par une convention de mandat avec la Coopérative Carbone et une obligation réelle environnementale (ORE) sur une durée de 99 ans ;
 - la création de l'estampille « Bois Mellois en Poitou ».
- le choix de 3 terrains pour lancer l'expérimentation : l'un dont le propriétaire est la commune d'Exoudun, et les 2 autres dont le propriétaire est la communauté de communes Mellois en Poitou (sur les communes de Prailles-La Couarde et de Melle).

En cette rentrée 2026, la phase 2 de l'expérimentation démarre avec les premiers engagements financiers des entreprises contributrices, les premières plantations d'arbres, le lancement du plan de communication, et la mise en place des actions pédagogiques envers le grand public.

Le Comité de pilotage constitue l'instance de décision collective du projet. Il réunit la collectivité, les entreprises contributrices, les associations et citoyens ainsi que les partenaires financiers.

La Coopérative Carbone est chargée de la constitution et de la gestion du fonds carbone territorial ainsi que du suivi des conventionnements avec les entreprises contributrices et les propriétaires fonciers. Les rôles et engagements respectifs de la Coopérative Carbone et de Mellois en Poitou dans la mise en œuvre de l'expérimentation sont définis dans la convention de partenariat annexée à la présente délibération.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'approuver cette convention.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER la participation de la communauté de communes Mellois en Poitou à la phase 2 de l'expérimentation « Accompagner les entreprises de la filière bois de Mellois en Poitou face au changement climatique » ;
- APPROUVER la convention de partenariat entre la Coopérative Carbone et la communauté de communes Mellois en Poitou, ci-annexée ;
- AUTORISER le président ou le vice-président délégué à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance



Ryan LEQUIEN
4e VP en charge de la
contractualisation territoriale
et des partenariats
7 oct. 2026

Le Président



Fabrice MICHELET
Président
1 oct. 2026